

## LE LION D'ARLES

« Dans l'iconographie arlésienne, le péché est représenté d'une façon constante par le lion, monstre infernal par excellence puisque dès l'époque romaine il est associé aux rites funéraires, comme nous le rappellent les grands lions accroupis, les pattes antérieures posées sur des têtes coupées, telle la Tarasque de Noves ou le lion de l'Arcoule aux pieds des Baux. Déjà "folklorique" à l'époque romaine, il est devenu au Moyen Age l'animal terrifiant symbole du péché dévorant les âmes. Monstre androphage propre à inspirer la terreur, il restera le blason de la république d'Arles. Ce contexte rejoint la tradition imagée de la première Epître de saint Pierre : *"soyez sobres, veillez, Votre parti adverse, le diable, comme un lion rugissant, cherche qui dévorer (V,8)"*. Jean-Maurice Rouquette, dans « Provence romane, I: la Provence rhodanienne » (Zodiaque, 1974), dit très bien l'importance du lion au portail de Saint-Trophime et dans l'histoire de l'Arles médiévale.

Il est présent au moins quinze fois : le lion attribut de saint Marc ; Daniel dans la fosse aux lions ; un lion, l'archange Gabriel et Habacuc portant un bissac ; Samson terrasse le lion ; le lion de Némée ; combat d'un bouc contre un lion ; un lion est attaqué par un centaure ; un lion terrassant un homme ; un lion dévorant une victime ; la lionne, ses deux lionceaux et le bouc deux lions ; deux masques de lion ; un lion dévorant un homme ; lions portant sur le dos les socles des grandes statues de pierre...

Il n'est pas impossible qu'il y ait un lien entre la place du lion à la porte de l'église cathédrale et sa présence dans les armes de la ville. Au temps du consulat, le lion figure sur les armoiries de la cité. On a, par exemple, conservé aux archives communales de Marseille, le traité conclu entre Arles et Marseille en 1215 : au parchemin est suspendu un sceau qui représente au revers un fragment d'enceinte et le clocher de Saint-Trophime, à l'avant le lion et la devise « Nobilis in primis dici sol et ira leonis ».

Peut-être y a-t-il un lien entre le lion et la procession organisée par la ville le 25 avril pour la Saint-Marc ? Il est sûr en tous cas qu'il y a un lion offert par le comte de Provence à la ville et entretenu par le prince. On en trouve des mentions dans la comptabilité comtale ; parmi d'autres celle-ci :

« L'an 1453 et le 2<sup>e</sup> jour de décembre qu'il soit connu de tous aussi bien présents que futurs que le discret homme Hugonin David gardien de la prison de la cour royale d'Arles reconnu avoir eu et reçu du noble Etienne Delangel clavaire royal de la présente cour la somme de 20 florins pour la nourriture du lion. Le dit David donna quittance des dits 20 florins au dit clavaire royal par la présente note ».

Le lion d'Arles est présent à plusieurs reprises dans la chronique de Bertrand Boysset :

1402. Combat du lion avec un taureau :

L'an ci-dessus, le 27 mai, le roi Louis a fait combattre le lion avec un taureau dans la cour de l'archevêché. Etaient présents madame Yolande son épouse, madame Marie sa mère et madame de Carsin et un grand nombre d'autres dames nobles et monsieur le prince de Tarente, monsieur Charles, frère du roi Louis et de nombreux chevaliers et écuyers et d'autres gens qu'ils voulaient y être et ont pu venir.

Combat d'un lion et d'un mouton :

L'an 1402, le 10 août, le roi Louis a fait combattre un mouton avec le lion dans l'enclos où se trouvait le lion dans la cité d'Arles. Il vous faut savoir que le mouton a fait fuir le lion, lui a donné un grand nombre de coups avec la tête là où il pouvait l'atteindre. Ensuite le roi a fait ouvrir la porte, a fait sortir le mouton et l'a fait porter au palais pour le nourrir, car il s'était si bien comporté. Etaient présents, les deux reines, sa mère et sa femme, le prince son frère et un grand nombre d'autres (cela me donnerait beaucoup de peine de les énumérer par écrit).

1405. Le lion d'Arles :

L'an 1405, le 3 avril, est mort le lion d'Arles qui avait vécu à Arles 19 ans et 6 mois. L'an 1405, le 15 avril est venu le lion qui avait été donné au roi. Ce lion avait peut-être 6 mois. Il avait été offert par le maréchal de France, Boucicaut, gouverneur de Gênes.

1406. Le lion prend un homme :

L'an 1406, le 8<sup>e</sup> novembre, le lion d'Arles a pris la main d'un homme dans sa gueule. Il l'a tiré à travers la grille jusqu'à l'aisselle de telle manière qu'il arracha la main et le bras jusqu'au coude. Du coude à l'aisselle, la chair fut toute déchirée par ses griffes. On a emporté l'homme comme mort à sa maison. On a arraché le bras et la main au lion et on l'a envoyé dans un cabas à la maison de la victime, un serrurier ; la mort l'avait saisi.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est la ville qui devait pourvoir à l'entretien du lion. Elle trouve cette charge trop lourde et inutile et décida de se débarrasser de l'animal comme le montrent ces deux extraits des délibérations communales d'Arles :

« Dernièrement feust bailhé a la ville ung lyon, qu'est nécessaire, si l'on veult le nourrir, faire despence ordinaire, que montera beaucoup; parquoy serait bon adviser ce qu'en debvra faire ; sur quoy, les opinions pointées, a été conclud que ledit lyon se nourrira par quelques jours, et après on trouvera quelque parti pour éviter ladite despence, et prouvoir à la nourriture d'icelui. » (Conseil du 20 décembre 1552)

«Et pour ce que le lyon qui feust donné à la ville fait beaucoup de deslence sans nul proffict, a esté conclud que le dit lyon se bailhera Monsieur de Ventabren ou aultre ; où il ne trouvera maistre, MM les consuls, à qui il est commis, y pourvoiront, en sorte que la ville ne demeure plus en despence. ».  
(Conseil du 4 avril 1553)

En 1564, on organise un combat entre un taureau et le lion à l'occasion de la venue du roi Charles IX.

(Extrait de “*Arles au Moyen Age*” / Louis Stouff ; p.125-127)